Paray Vieille Poste

Infos Village

58 Septembre 2013

Le magazine des Paraysiens

Chouette... c'est la rentrée !

P. 10-11
La culture pour tous !
Découvrez la nouvelle saison culturelle 2013/2014

P. 20
Tramway
Une zone bleue pour faciliter le stationnement des riverains

P. 24
Portrait
Deux Paraysiens à l'école Boulle

SOMMAIRE

4/8 RETOUR SUR IMAGES

9/12 DES SERVICES POUR TOUS

- PARAY DÉFI'b : apprendre les gestes qui sauvent
- Saison culturelle 2013/2014 : la culture pour tous !
- Repas des seniors : ouverture des inscriptions
- Aides de fin d'année : pour les demandeurs d'emploi et personnes handicapées

13 LES PORTES DE L'ESSONNE

- ÉCOLOGIE : un ambitieux programme pour réduire les déchets

14/19 DOSSIER
C'est la rentrée !

20/23 NOTRE QUALITÉ DE VIE

- Tramway T7 : une zone bleue pour faciliter le stationnement des riverains
- Dessinatrice : Thuy Tran, un site au service de son art
- Zoom sur les travaux

24/25 PORTRAIT

- Maxence et Léa : deux Paraysiens à l'école Boulle

26 PAROLE POLITIQUE

27 LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

28/29 ASSOCIATIONS

- Paray rando, GR Paray, les Amis des jumelages

31 INFOS PRATIQUES

Directeur de la publication : Alain Védère
Directeur de la rédaction : Pierre Naulin
Rédacteur en chef : Nicolas Gateau
Rédaction : Nicolas Gateau, Kisso Diallo
Photographie : Service Communication
Création graphique et mise en page :
Delphine De la Barre et Anaïs Vernet

Impression : Desbouis Grésil - 01 69 83 44 66
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés

PEFC. 10-31-1444
Dépôt légal et commission paritaire 7373P

Renseignements :
Service Communication
Tél. : 01 69 38 79 83

Photo de une : dossier *Chouette... c'est la rentrée !*

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1444
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Voici venu le temps de la rentrée ! Déjà les petits Paraysiens scolarisés dans les maternelles et les classes de primaire retrouvent le chemin de l'école. Cette année encore, ils bénéficieront des meilleures conditions pour effectuer leur scolarité (classes rénovées pendant les congés d'été, équipements informatiques « dernier cri », à l'exemple des Tableaux numériques interactifs) et d'une très large offre d'activités pour occuper leurs loisirs et leurs vacances.

Pour animer cette rentrée, nous pourrons aussi compter sur les associations de Paray. Je tiens à remercier ces dernières qui participent, avec le dynamisme qui les caractérise, à la vie et à l'animation de notre commune. Je vous invite à les rencontrer, le même jour que les inscriptions aux Enseignements artistiques et sportifs municipaux, le 14 septembre, pour découvrir la richesse de leurs propositions.

Cette rentrée, la Municipalité est bien sûr présente sur le front de la solidarité. L'engagement de la Ville se concrétisera ainsi par les coups de pouce financiers accordés aux étudiants et aux lycéens paraysiens.

Bref, septembre sera riche et, pour découvrir tout ce qui vous attend ce mois-ci, je vous invite à feuilleter le dossier de ce numéro de votre *Infos Village*.

Je tenais, enfin, à rassurer les Paraysiens que j'ai rencontrés pendant la période estivale. Beaucoup m'ont en effet fait part de leur souhait de voir mon prédécesseur, Gaston Janckiewicz, justement honoré pour les 30 années qu'il a infatigablement consacrées en tant que Maire à notre commune. Présent à ses côtés depuis 12 ans, je me suis engagé à faire de Gaston le Maire Honoraire de Paray. Cela me tient très à cœur et, cet été, je me suis rapproché du cabinet du préfet afin que lui soit accordé cet honorariat particulièrement mérité. Si la procédure administrative est encore en cours, je sais que Gaston, pour moi comme pour vous, est déjà Maire Honoraire dans nos cœurs.

Bonne rentrée à tous,

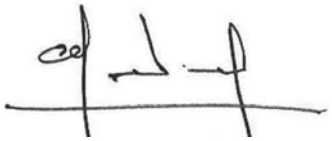

Alain Védère
Maire

RETOUR SUR IMAGES

Inauguration du CTM

Le 1er juillet, les nouveaux locaux du Centre technique municipal (CTM) ont été inaugurés. Plus modernes et plus ergonomiques, ces locaux procurent aux agents des services techniques un environnement de travail plus confortable.

Pot des enseignants

Le 1er juillet fut l'occasion de célébrer, à l'Espace Éric-Tabarly, le travail effectué par les enseignants de la Ville pendant toute l'année scolaire 2012-2013. Un joli moment de convivialité pour saluer les nouveaux arrivants et rendre hommage aux partants. Après 17 ans de service à la direction de l'école Victor-Hugo, Christiane Zwang prend ainsi sa retraite. À regret ? « *Un peu,* confie-t-elle, *tout est simple ici. Les rapports avec la Mairie sont d'une très grande qualité, les parents sont charmants et l'équipe de l'école est super.* » De son côté, Martine Rochard part après 10 ans d'enseignement à Paray. « *Ce furent de très belles années* », résume-t-elle simplement.

Kermesse ALSH

Le 2 août dernier, les parents, les enfants et les animateurs de la Ville se sont réunis à l'occasion de la kermesse des accueils de loisirs. Autour d'un généreux goûter, tous ont pu admirer les œuvres produites cet été lors des différents ateliers ou profiter des stands de jeux. En prime, il ne fallait pas rater la représentation par les enfants de « leur » danse de l'été : une chorégraphie inspirée de Gangnam Style !

Fête nationale

Le 13 juillet au soir, de nombreux Paraysiens se sont retrouvés, au son de la fanfare la Fraternelle, pour célébrer la prise de la Bastille. Du croisement de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la rue Maximilien-Robespierre jusqu'à la Coulée verte, le cortège a traversé Paray en marquant un arrêt, le temps d'allumer quelques lampions, en face de la mairie. Un joli moment de commémoration qui s'est conclu par le traditionnel feu d'artifice.

Journées à la mer

Direction la mer ! Voilà ce qui était proposé à quelques heureux Paraysiens **le 20 juillet et le 24 août** dernier. Sous un soleil radieux, ces derniers ont pu profiter de deux journées en Normandie à la découverte d'Houlgate, ce joyau de la Côte fleurie.

Accueils de loisirs de Victor-Hugo et Saint-Chéron

Tout l'été, les petits Paraysiens ont pu profiter, sous le regard attentif des animateurs de la Ville, des activités proposées par les accueils de loisirs estivaux. Et le programme fut chargé : atelier cuisine, jeux et ballades en plein air, déguisements, visites et sorties diverses... Le tout dans la bonne humeur !

RETOUR SUR IMAGES

Camp ados

Se ressourcer, faire de nouvelles rencontres et s'ouvrir au monde ? Le tout en apprenant les règles de la vie en communauté ? C'est toute la philosophie du Club ados. Cette année, **du 6 au 20 juillet**, quelques jeunes Paraysiens (15-17 ans) auront sillonné la Corse, campant dans les plus beaux paysages de l'île de Beauté. Et pour remplir activement leurs journées, une quantité d'activités nautiques et sportives étaient prévues.

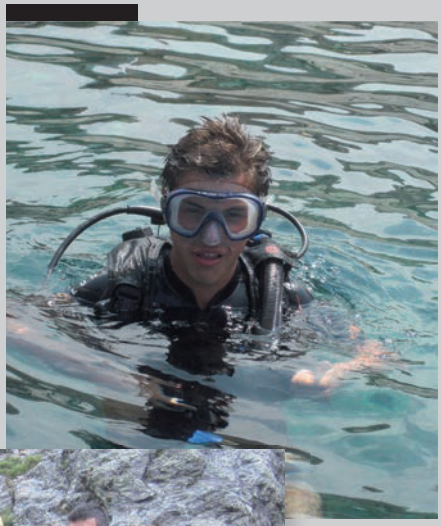

Camp pré-ados

Paré pour l'aventure ? Oui, vous répondront en choeur les pré-ados (12-14 ans) paraysiens. **Du 6 au 20 juillet,** plusieurs d'entre eux ont eu la joie de parcourir la Corse et de pratiquer de nombreuses activités sportives : planche à voile, catamaran, plongée.... Un séjour fort en découvertes et en émotions.

Crédit photo : Yanis B.

Club ados

Tout l'été, les adolescents paraysiens ont pu profiter des multiples activités proposées par le Club ados. Et le programme était chargé : accrobranche, visite au parc Astérix, skateboard, catamaran, tir à l'arc, atelier cuisine... Bref, nos ados n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Crédit photo : Yanis B.

RETOUR SUR IMAGES

La fête de la Coulée verte

Samedi 31 août, Paraysiens et autres curieux se sont réunis à la Coulée verte pour profiter des multiples jeux proposés par le réseau des ludothèques des Portes de l'Essonne. Pour tous les âges et tous les goûts, les jeux et jouets proposés ont permis à tous d'échanger et de passer une après-midi ludique et récréative. Au programme : jeux de société, d'équilibre et d'eau, création de fusées... et pour couronner le tout : un cinéma en plein air.

Le voyage des seniors

Du 16 au 21 juin, le voyage des seniors avait pour destination la Réunion. Au programme : excursions, découverte de la culture locale... Bref, de beaux souvenirs pour nos seniors.

PARAY DÉFIB'

Apprendre les gestes qui sauvent

Du 23 au 27 septembre prochain, 800 écoliers et collégiens Paraysiens s'initieront ou se perfectionneront aux techniques du secourisme et au maniement des défibrillateurs.

PARaY DÉFI'b, cinquième ! En ce début d'année scolaire, du 23 au 27 septembre, la Ville renouvelle cette opération visant à former les élèves des écoles Paul-Bert, Jules-Ferry et du collège Pierre-de-Ronsard aux gestes de base du secourisme.
Cette année, grâce aux intervenants de l'Unité mobile de premiers secours et d'assistance (UMPSA), ce sont environ 80 élèves de CE2 qui apprendront « les gestes qui sauvent » et se familiariseront avec le fonctionnement des défibrillateurs.
Pour les élèves du CM1 à la 3ème qui ont déjà suivi la formation, un rappel des techniques de base leur sera proposé ainsi que le passage ou la révision de différents modules de la formation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Organisé en neuf parties, le PSC1 est l'instruction de base du sauveteur et permet d'accéder aux formations spécialisées de secourisme.
L'introduction d'un nouveau module est prévue lors de cette rentrée : le module hémorragie. L'objectif pour les élèves est d'apprendre à identifier un saignement abondant et les techniques efficaces pour l'arrêter.

Une opération exemplaire

Qualifiée de première en France par les médias, l'opération n'est pas exclusivement tournée vers le public scolaire. Depuis 2009, tous les habitants de Paray sont aussi concernés, permettant aussi bien aux agents de la Ville qu'aux commerçants, aux élus ou aux membres des associations de bénéficier d'une initiation au maniement des défibrillateurs. Équipée de manière exemplaire, Paray dispose par ailleurs de 13 défibrillateurs distribués sur tout le territoire de la commune ainsi que de 2 autres installés à Saint-Chéron et aux Mélèzes.

ENTRETIEN

Geneviève Forêt,
Conseiller chargé du projet PARaY DÉFI'b

Pourquoi avoir initié cette opération en 2009 ?
« J'ai souhaité monter cette action suite à une expérience personnelle douloureuse. Il y a quelques années, lors d'un week-end, j'ai vu un de mes amis mourir d'une crise cardiaque. Au moment de l'accident, personne autour de lui n'avait connaissance des techniques de base, des gestes pour intervenir et le sauver. Je me suis promis de faire quelque chose pour que cela ne se reproduise plus. »

Quel bilan tirez-vous de ces cinq années ?
« C'est une vraie réussite : aujourd'hui, 33 % des Paraysiens sont déjà formés à l'utilisation des défibrillateurs et connaissent les gestes d'intervention de base. Au-delà de ce chiffre, je suis surtout fière de voir comment les enfants, les enseignants, les agents de la Ville, les associatifs, et tous les particuliers de Paray se sont appropriés PARaY DÉFI'b. C'est une réelle prise de conscience collective sur le sujet. »

La culture pour tous!

Ouverte, généreuse, curieuse… Les adjectifs ne manquent pas pour qualifier cette nouvelle saison culturelle. Du théâtre en passant par la musique, les marionnettes, la danse, les contes, la programmation 2013/2014 multiplie les formats et les arts avec un seul objectif : donner du plaisir à tous.

Extrait du spectacle
Ali Baba et les quarante voleurs

« *Vous avez de grandes chances de vous régaler.* » La phrase, tirée d'une critique du *Pariscope* à propos d'un spectacle donné à Paray cette saison, pourrait commodément désigner l'ensemble de la programmation culturelle 2013/2014. Cette année encore, le service culture de la Municipalité s'est employé à proposer un catalogue de spectacles aux esthétiques variées, touchant tous les publics et s'ouvrant à toutes les formes de création artistique.

Une tradition d'accueil

Certes petit par la taille, L'Avant-Scène, le théâtre municipal de Paray, ne manque pourtant pas d'ambition. En particulier celle d'offrir, aux portes de Paris, un tremplin à beaucoup de jeunes interprètes. Porté par une tradition - déjà longue - d'accueil, il ouvre année après année son plateau à de nombreux artistes prometteurs. Ainsi, avant qu'ils ne s'envolent sur les grandes scènes nationales, la jeune compagnie de théâtre le Lapin dans la calandre, mise en scène par Richard Taxy dans *Molière pour les nuls*, ou encore les danseuses de la compagnie Black blanc beur avec le spectacle *Défilles*, offriront aux Paraysiens la primeur de leur talent.

Paray accueille, bien sûr, aussi les têtes d'affiches. La nouvelle saison ne déroge pas à la règle avec, au programme, plusieurs spectacles rodés, efficaces, qui font rêver et rire. En vrac, la saison comprend ainsi les magiciens de *Magical Burlesque*, la pièce *Le tour du monde en 80 jours*, énorme succès sur les planches parisiennes, sans oublier d'hilarants vaudevilles tels qu'*Une clé pour deux* ou *Vieilles chippies*.

Les temps forts

Pour entamer énergiquement la saison, il ne faudra pas rater, en concert, le funk trépidant du groupe Boney Fields & The Bone's Project. Entre humour et émotion, il sera ensuite temps de s'émerveiller en février avec *Carmen Air*, un spectacle joliment poétique à la croisée du théâtre, de la danse, du chant et du cirque. Point d'orgue de la saison, fin mai, le *Paray Jazz Festival* alignera à l'Avant-Scène les grands noms contemporains du jazz.

En résonance avec le thème de travail collectif donné aux Enseignements artistiques à la rentrée, un fil rouge guidera la saison des plus jeunes : les marionnettes. Les enfants – et leurs parents – pourront aller admirer les marionnettistes des trois spectacles *Roméo et le coup de lune, Magic Dust*, ou *Ali baba et les quarante voleurs*. Des spectacles à compléter par la visite de l'exposition sur le thème prévue en octobre à l'Espace Éric-Tabarly et la participation aux deux ateliers « Valise marionnettique », le mardi 15 octobre et le mercredi 23 octobre.

Des tarifs toujours aussi avantageux

La politique d'abonnement mise en place l'année dernière reste… la même. Toujours aussi attractifs, les quatre pass-abonnements permettent de choisir en toute simplicité, avec beaucoup de souplesse, les spectacles que l'on souhaite voir, seul ou en famille. Du Pass Jeune public, à 10 euros pour 3 spectacles, au Pass Famille à 85 euros pour 10 places, il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses. Quant au tarif à la place, il s'échelonne de 5 à 18 euros. Bref, il sera bien difficile de ne pas se laisser tenter… ■

+ infos Renseignements auprès du service des Affaires culturelles au 01 60 48 80 60 et dans le catalogue de la Saison culturelle 2013/2014 enclos.

Extrait du spectacle *Carmen Air*

ENTRETIEN

Martine Teillout,
Maire-adjoint chargé de la Programmation culturelle

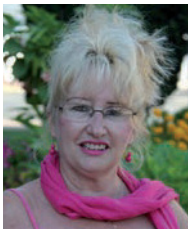

Comment avez-vous élaboré cette nouvelle saison ?
J'ai voulu, avec toute l'équipe du service culturel, élaborer une programmation qui reflète notre passion pour les arts vivants. L'objectif de cette saison est multiple : faire découvrir des talents, mettre en joie, surprendre... Bref, faire vivre des moments rares, inoubliables.

L'accès à la culture pour les jeunes est une priorité pour la Municipalité. Que mettez-vous en place pour y arriver ?
En premier lieu, nous avons imaginé une offre d'enseignements artistiques aux tarifs très attrayants pour les Paraysiens. Et nous mettons en place des passerelles entre ces enseignements et les spectacles de la saison : pour vous donner un exemple, les adhérents du Club ados ont ainsi la possibilité d'accéder à l'ensemble de la programmation pour 5 euros par spectacle. Par ailleurs, tous les abonnés de Paray bénéficient automatiquement d'un tarif réduit pour les spectacles proposés par la Communauté d'agglomération.

Les Pass

- Le Pass Tentation,
à 45 euros : 5 spectacles, hors jeune public.
- Le Pass Découverte,
à 20 euros : 3 spectacles, hors jeune public, obligatoirement choisis dans trois esthétiques différentes (concert, théâtre, danse, comédie musicale...).
- Le Pass Jeune public,
enfants et adultes,
à 10 euros : 3 spectacles au choix.
- Le Pass Famille
à 85 euros : 10 places à utiliser librement.

DES SERVICES POUR TOUS

EN BREF...

Repas des seniors

Ouverture des inscriptions

Les Paraysiens de plus de 65 ans sont invités à participer à une journée sous le signe du jeu. Dimanche 29 septembre, le traditionnel repas des seniors aura lieu à l'hippodrome de Vincennes. Les inscriptions se feront au service seniors **le lundi 9 de 9h à 12h30, le mardi 10 de 9h à 12h30, le mercredi 11 de 9h à 12h, le jeudi 12 de 13h30 à 17h30, le vendredi 13 de 13h30 à 17h30.**

Départ et retour du stade Pierre-de-Coubertin.

infos Service Seniors,
138, av. du Général-de-Gaulle,
Tél.: 01 60 48 80 00

Aides de fin d'année

Un coup de pouce pour les personnes en difficulté

Comme chaque année, la Municipalité invite les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées à se rendre au Centre communal d'action sociale (CCAS) avant le 18 octobre pour bénéficier d'une prime de fin d'année.

Vous êtes une personne handicapée ?
Une prime de 100 à 150 euros, selon que vous soyez imposable ou non, peut vous être accordée. Si vous êtes concerné, présentez-vous au CCAS avec les pièces justificatives suivantes :

- votre carte d'invalidité avec un taux minimum de 80%,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- votre dernier avis d'imposition.

Vous êtes demandeur d'emploi ?
Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 153 euros.
Pour cela, rendez-vous au CCAS muni des pièces justificatives suivantes :

- votre carte d'inscription à Pôle emploi,
- une attestation de non-paiement datée de moins de 3 mois,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

infos Renseignements auprès des agents du CCAS,
138, av. du Général-de-Gaulle,
Tél. : 01 60 48 80 00

Futurs parents

Réunion d'information

En coopération avec la PMI et la CAF, une réunion dédiée aux futurs parents est organisée à l'Espace Éric-Tabarly le mardi 10 septembre à 17h30. Au programme : les modes de garde et les prestations CAF à l'arrivée de bébé.

Relais assistants maternels,
au 01 60 48 80 42

Espace Éric-Tabarly

Ouverture le mercredi matin

L'Espace Éric-Tabarly est désormais ouvert le mercredi de 9h à 12h. Une occasion de plus pour faire vos démarches et profiter des services de la Municipalité.

75, avenue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 69 38 79 83

Jeunesse

Le PIJ réouvre

À partir du mardi 3 septembre, le Point info jeunesse retrouve ses horaires habituels : le mardi et le jeudi de 15h30 à 18h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h30.

65, avenue d'Alsace-Lorraine
Tél. : 01 60 48 80 55

Un ambitieux programme pour **réduire les déchets**

En partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Communauté d'agglomération s'est engagée depuis 2 ans dans un Programme local de prévention des déchets. Écologique et économique, ce programme est relayé par la Municipalité.

Trop, c'est trop ! Avec 37 millions de tonnes d'ordures ménagères collectées en moyenne, la France produit des déchets en excès. Au quotidien, cette production pèse sur le budget des ménages, via les taxes d'enlèvement, et des collectivités à qui incombent la collecte des poubelles.
Face à ce problème, le Programme local de prévention des déchets (PLPD) de la Communauté d'agglomération s'est fixé pour ambition, en accord avec les engagements du Grenelle de l'environnement, de réduire de 7 % la production de déchets du territoire de l'Agglomération, soit 26 kg de moins par habitant d'ici 2016.

Apprendre à moins jeter

Un des premiers objectifs du programme consiste à promouvoir auprès des habitants les techniques de prévention des déchets. Pour ce faire, l'opération « foyers témoins » a été lancée en début d'année : 22 ménages volontaires de l'Agglomération, dont 1 à Paray, ont ainsi appris les gestes quotidiens permettant de réduire leur quantité de déchets. Close depuis juin dernier, les résultats sont probants : une réduction de moitié du poids de leurs poubelles.
Les foyers participants et l'Agglomération valoriseront cette opération en produisant un petit guide de bonnes pratiques d'ici fin 2013 : de l'application d'un autocollant « stop pub » sur la boîte aux lettres en passant par le compostage de ses déchets organiques, l'utilisation d'un cabas réutilisable, la préparation des restes pour éviter le gaspillage ou la consommation de l'eau du robinet, tous ces gestes sont simples et rapides à adopter.

Donner l'exemple

Autre axe du programme, développer l'éco-exemplarité des communes de l'Agglomération. Ville pilote associée au programme, Paray se concentre sur les moyens de réduire sa production de déchets organiques. Aussi, afin de mieux connaître et maîtriser sa production de détritus, la Municipalité a progressivement mis en place, depuis septembre 2012, un système de pesée des rejets alimentaires dans toutes les salles de restauration.
Pour limiter le nombre de ses déchets, la Ville, déjà équipée d'un broyeur de végétaux, prévoit aussi d'installer deux composteurs à la rentrée 2013/2014. Ouverts aux élèves de la commune et au personnel de la cuisine centrale, le premier sera situé dans la cour de l'élémentaire Paul-Bert et le second dans le potager rue Henri-Dugrès. ■

Vous aussi, participez au PLPD : équipez-vous d'un composteur mis à disposition par l'Agglomération (le formulaire de demande est disponible en mairie et sur le site www.portesessonne.fr) et retrouvez tous nos conseils pour moins jeter sur www.paray-vieille-poste.fr.

Tramway

Visitez le chantier

Vous souhaitez - déjà ! - découvrir le futur tramway T7 ? La Communauté d'agglomération et la RATP vous donnent rendez-vous les 18 et 25 septembre prochain, de 16h à 18h, pour découvrir le chantier du terminus de la ligne. Ce dernier, nommé Porte-de-l'Essonne en référence au nom de l'Agglo, est situé à proximité du centre commercial d'Athis-Mons. Les visites débuteront depuis le Centre aquatique et sont limités à 40 places.

Départ :
9, rue Paul-Demange,
à Athis-Mons
Inscriptions :
01 69 57 80 41

Recyclerie

Le magasin rouvre ses portes

À partir du 2 septembre venez de nouveau chiner à la recyclerie et choisissez - sans crainte pour votre porte-monnaie - parmi les meubles, le linge ou les objets de déco : ils vous attendent à des prix très attractifs.

29, quai de l'Industrie
91200 Athis-Mons
Tél.: 01 69 57 06 38

Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
Tél. : 01 69 57 80 00
www.portesessonne.fr

Chouette...

L'heure de la rentrée a sonné : dans la cour, on se fait de nouveaux copains...

...C'est la rentr

Terminé les orteils en éventail au soleil, fini le farniente. Après deux mois de loisirs et de divertissements, les vacances sont finies... Cette année encore, la Municipalité et les associations ont préparé pour les parents, les élèves et les étudiants de la Ville une année scolaire riche en activités. Le point sur les rendez-vous et les démarches de cette rentrée.

S'inscrire aux Enseignements artistiques et sportifs

Vous ou vos enfants souhaitez, pour la première fois, profiter d'un ou de plusieurs enseignements proposés par la Municipalité ? Rendez-vous le samedi 14 septembre, de 14 h à 18h à l'Espace Éric-Tabarly, pour les inscriptions.

Les enseignements :
Art dramatique, art plastique, éveil multi-sports, éveil multiculturel, éveil et initiation à la danse, danse classique, modern'jazz, danse hip-hop, danse de salon, poterie et modelage, couture, anglais, informatique. Retrouvez aussi tous les enseignements de l'école de musique.

Les pièces à fournir pour l'inscription (si vous n'êtes inscrit à aucune discipline) :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois et l'avis d'imposition de la taxe d'habitation,
- le carnet de santé pour tous les enfants scolarisés,
- un relevé d'identité bancaire ou postal,
- l'attestation de la carte vitale,
- un justificatif de revenus (derniers bulletins de salaire des deux parents par exemple),
- une attestation CAF datant de moins de trois mois,
- l'avis d'imposition 2012 (sur les revenus de 2011).

infos Renseignements au service des Enseignements artistiques au 01 60 48 80 60

ée!

S'inscrire aux associations sportives

Envie de faire du sport ? Pour vous faciliter les démarches, toutes les associations sportives de la commune, ainsi que l'association sportive du collège Pierre-de-Ronsard, seront aussi présentes à l'Espace Éric-Tabarly le samedi 14 septembre de 14h à 18h. Vous pourrez y découvrir tout l'éventail des activités sportives proposées à Paray.

Les sports :
Judo, basket, volley, football, gymnastique rythmique, gymnastique volontaire (ActiForm), randonnée, musculation, taï chi, yoga, tennis...

infos Renseignements auprès du service Vie associative, Sports et Jumelages au 01 60 48 80 60

S'inscrire aux accueils de loisirs et au Club ados de la Toussaint

En septembre, ne tardez pas à inscrire votre enfant aux accueils de loisirs (de 3 à 11 ans) des vacances de la Toussaint. Il vous suffit de vous rendre sur le site de la Ville (rubrique Enfance, Jeunesse et Sports) et de télécharger le coupon d'inscription à remettre avant le vendredi 20 septembre à l'Espace Éric-Tabarly ou de vous y rendre directement pour compléter les documents nécessaires. Pour les plus grands (12 à 17 ans), l'inscription au Club ados de la Toussaint aura lieu, toujours à l'espace Éric-Tabarly, le jeudi 3 octobre de 18h30 à 20h.

infos Renseignement aux service Scolaire, Enfance, Jeunesse au 01 60 48 80 30

ENTRETIEN

Fabrice Wargnier,
Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Quelles sont les infrastructures et les dispositifs qui permettent, cette année encore, de faire du sport à Paray ?
L'année 2013 s'avère être une grande année en termes de création d'infrastructures : un nouveau terrain de foot en herbe et un bike park à la Vanne, un espace de glisse, un terrain multisports et un terrain synthétique de football au complexe sportif Pierre-de-Coubertin. Les activités proposées par la Mairie rencontrent aussi leur public : par exemple, l'Éveil Multi-Sports, pour les 3 à 6 ans, rencontre un vif succès puisque les mercredis et les stages des vacances scolaires affichent tous les ans complet.

Et, dans tout cela, quel est le rôle des associations sportives ?
Les associations, très présentes à Paray, sont le vecteur de valeurs que je tiens à défendre auprès des Paraysiens : le partage, l'engagement et la passion. Bon nombre d'entre elles proposeront d'ailleurs leurs activités sportives lors de la journée du 14 septembre. L'occasion de s'inscrire mais aussi d'échanger autour d'un sujet qui nous passionne tous, le sport.

Acheter vos livres pour la rentrée

Des livres à la portée de tous ? C'est possible ! Lycéens et lycéennes domiciliés à Paray et scolarisés dans un établissement reconnu par l'État, la Municipalité vous offre les moyens de financer certains de vos ouvrages pour la rentrée. Comment ? En vous fournissant un Pass-Lire d'une valeur de 40 euros. Pour l'obtenir, il vous suffit de retirer un certificat de scolarité auprès de votre établissement scolaire et de vous présenter à l'Espace Éric-Tabarly, entre le 1er et le 31 octobre, muni de quelques pièces justificatives. Une fois le dossier validé, vous pourrez venir retirer le Pass, toujours à l'Espace Éric-Tabarly.

Les pièces à fournir :
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- Un certificat de scolarité.

infos Renseignements auprès du service Scolaire, Enfance, Jeunesse au 01 60 48 80 30

Financer ses études avec le Revenu minimum étudiant (RME)

Attribuée aux étudiants post-bac dont les parents ne sont pas imposables, une aide de 80 euros par mois est versée sur une durée de 8 mois aux Paraysiens qui, habitant la commune depuis plus d'un an, en font la demande. Pour en bénéficier, remplissez le dossier téléchargeable sur le site de la ville (rubrique Solidarité) et rendez vous au CCAS avec les pièces justificatives, avant le 15 novembre.
Pensez à bien apporter les originaux de vos documents, nous ferons les photocopies.

Les pièces à fournir :
- carte d'identité, de séjour ou de résident, ou livret de famille,
- carte d'étudiant,
- certificat de scolarité,
- justificatifs de domicile,
- justificatif de bourse,
- bulletins de salaire de l'étudiant,
- quittance de loyer ou certificat d'hébergement de l'étudiant,
- feuille de non imposition de l'étudiant et de ses parents,
- relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant.

Attention, un certificat de scolarité ou une attestation de présence pourront être demandés en cours d'année.

infos Renseignements au CCAS au 01 60 48 80 00

4 nouveaux TNI à l'école Jules-Ferry

Tout nouveau, tout beau ! Les enfants qui ont effectué leur rentrée à l'école Jules-Ferry ont pu découvrir 4 Tableaux numériques interactifs (TNI) supplémentaires. Installés le 3 juillet dernier, ces TNI équipent 4 classes de plus dans l'établissement, portant à 8 (sur 14) le nombre de classes équipées. Pour les élèves de l'école, ces nouveaux outils représentent un grand « plus » : fonctionnant comme un écran tactile relié à Internet, le TNI est plus impliquant, plus confortable à lire qu'un tableau traditionnel et favorise les échanges entre élèves et professeurs. Une étude récente sur l'usage du TNI réalisée par le ministère de l'Éducation nationale le prouve : 95,6 % des enseignants qui l'utilisent constatent une réelle augmentation de la motivation des élèves. On aurait bien tort de s'en passer.

Changement de direction à la maternelle Victor-Hugo

Nommée par l'académie de Versailles, Leslie Ouziel prend la relève de Christiane Zwang, partie à la retraite en juillet. Habituée de notre circonscription scolaire, elle a déjà enseigné à l'école Jules-Ferry de Paray.

Une nouvelle circonscription scolaire pour Paray

Depuis le 1er septembre 2013, Paray-Vieille-Poste est regroupée, avec Athis-Mons et Wissous, dans une nouvelle circonscription scolaire qui dispose de bureaux à la Mairie d'Athis-Mons. Madame Deslaurier, inspectrice de notre commune, dirige ce nouvel ensemble.

ENTRETIEN

Nathalie Lallier,
Maire-adjoint chargé des Affaires scolaires

Après des vacances pour tous bien méritées, comment voyez-vous cette rentrée ?
La rentrée 2013/2014 se présente sous de bons augures. La remise à neuf de l'école Jules-Ferry est terminée, nous progressons en matière d'équipement informatique des écoles et le système de sécurité incendie du groupe Paul-Bert a été complètement renové. L'ensemble des écoles est donc prêt pour accueillir enfants et enseignants participant aux activités, nouvelles et anciennes, proposées et financées par la Mairie : théâtre, chorale, gymnastique, permis piéton, gestion des déchets, cinéma, piscine, connaissance de son environnement avec la Maison de banlieue et d'architecture et bien d'autres encore...

Quelles sont les nouveautés pour cette année ?
Dans la continuité de notre plan d'équipement des écoles élémentaires en nouvelles technologies, quatre Tableaux numériques interactifs (TNI) supplémentaires ont été installés dans l'école élémentaire Jules-Ferry. Ceci porte à huit le nombre de classes équipées dans cet établissement. L'école Paul-Bert, quant à elle, est équipée à 100 % depuis l'année dernière. Sinon, afin d'insérer les enfants dans un cadre plus large que l'école, nous travaillons en cette rentrée avec les équipes de la restauration et du périscolaire sur les questions du développement durable et, notamment, sur le problème de gestion des déchets. En partenariat avec la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne, les élèves seront sensibilisés au tri, à la réduction des déchets, en particulier alimentaires, ainsi qu'au recyclage.

Une **Zone bleue** pour faciliter le stationnement des riverains

Il arrive ! Prochainement en service, le tramway améliorera beaucoup la mobilité des Paraysiens. La mise en exploitation du T7 n'ira pas, néanmoins, sans poser quelques problèmes de stationnement au nord de la commune. Afin d'y remédier, la Municipalité a anticipé et met en place une zone bleue effective dès le 1er octobre prochain.

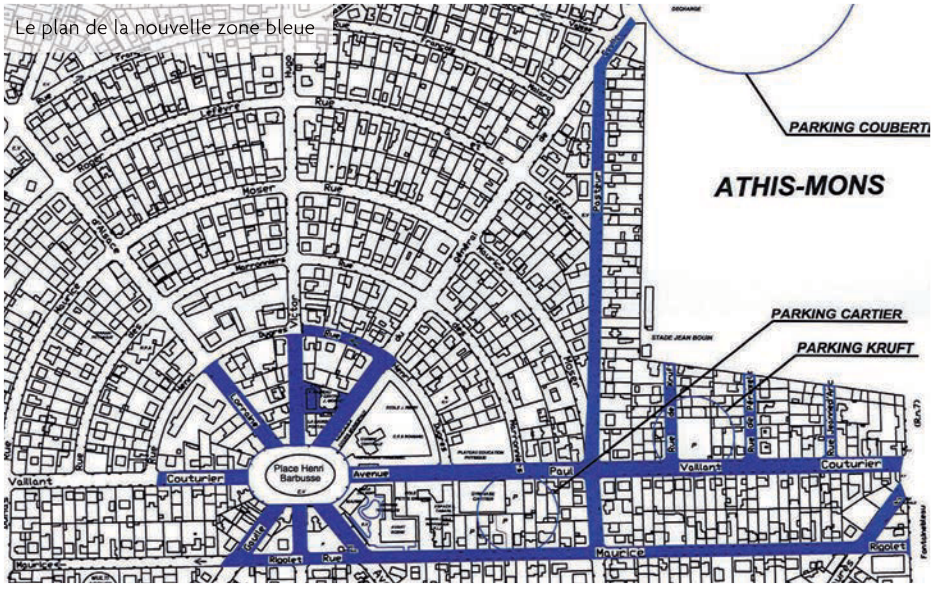

Le plan de la nouvelle zone bleue

Rejoindre plus rapidement son bureau, faire quelques courses à Villejuif… En octobre, les raisons ne manqueront pas aux automobilistes de vouloir se garer dans les rues de Paray afin de profiter du confort offert par le tram et éviter l'enfer de la Nationale 7. Bien consciente des difficultés posés par la prochaine entrée en service du T7, la Municipalité a souhaité maîtriser l'afflux des véhicules stationnant - pour quelques heures ou pour la journée - dans les rues de la commune. Comment ? En instaurant une nouvelle zone bleue.

Où ?

S'ajoutant à la zone bleue déjà créée au centre ville, les rues nouvellement concernées se situent dans le nord-est de la commune. Il s'agit du nord de l'avenue Pasteur, de l'est de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et de la rue Maurice-Rigolet, des rues de Kruft, de Peruwelz et Jeanne-d'Arc.

Un stationnement réglementé est, par ailleurs, aussi mis en place dans les parkings Kruft, Coubertin et Cartier : le stationnement y est limité, du lundi au samedi, à 4 h maximum.

Matérialisées par un marquage bleu appliqué sur les bordures des trottoirs, les zones bleues sont des aires où la durée de stationnement est limitée à 1h30. L'application de la limite de durée s'étend du lundi au samedi de 9h à 19h, le stationnement restant libre avant 9h et après 19h et les dimanches.

Zone bleue, mode d'emploi

Pas de panique ! Pour les riverains, la zone bleue ne change rien. Pour stationner sans contrainte, il suffit de se procurer les macarons « riverains » disponibles, du 1er au 30 septembre, à l'accueil de l'Espace Éric-Tabarly (dans la limite de deux par foyer) et de le coller sur le pare-brise.

Le retrait de ce dernier se fait sur présentation de la carte d'identité ou du permis de conduire, de la carte grise du véhicule à l'adresse de Paray, d'un justificatif de domicile et sur remise du formulaire adressé, mi-juillet, au domicile des riverains. Pour les retardataires, il sera toujours possible, à partir d'octobre, de se procurer des macarons auprès du poste de Police municipale.

Enfin, pour les automobilistes extérieurs à Paray ou les Paraysiens qui ne seraient pas riverains de la zone bleue, l'autorisation de stationnement est conditionnée par la possession et l'exposition, derrière le pare-brise, d'un disque de stationnement. Ces derniers, disponibles sur Internet, dans les stations services ou dans toutes les enseignes de grande distribution, s'achètent entre deux et cinq euros pièce. ■

DESSINATRICE

Thuy Tran : un site au service de son art

Passionnée de dessin, la Paraysienne Thuy Tran lance aujourd'hui sa bande dessinée en ligne avec l'aide de son acolyte, Anthony Jourdain. Objectif : faire découvrir au plus grand nombre son univers inspiré de la culture japonaise.

Thuy et Anthony ressemblent comme deux goûtes d'eau à leurs personnages.

Thuy n'en est pas à sa première esquisse. Après une enfance passée à dessiner puis deux ans en école d'art, elle se destine finalement à la comptabilité. Elle n'en oublie pas pour autant ses premières amours : s'inspirant de la télévision, des jeux vidéos mais aussi des « mangas », ces bandes dessinées japonaises, elle continue de créer et de se perfectionner. Armée d'un crayon, d'un feutre et d'un logiciel de dessin, Thuy donne vie à des personnages pop et colorés.

Vivre de son art ?

Des idées plein la tête, Thuy se lance aujourd'hui dans une toute nouvelle aventure avec son collègue et scénariste, Anthony, lui aussi Paraysien : créer son site et vendre ses dessins. Originale dans tout ce qu'elle entreprend, elle n'entend pas créer une simple galerie en ligne : forts de leurs savoir-faire complémentaires et de leur culture « manga » commune, les deux compères décident de concevoir une bande dessinée en ligne. L'objectif : fidéliser une audience en publiant, sur leur site, de façon régulière, une bande dessinée de une à quatre bulles narrant l'histoire de Toye et Stryt, deux petits personnages ressemblant trait pour trait à leurs créateurs. *« Chaque épisode s'inspire de notre quotidien,* précise Thuy. *Le but est de faire rire les internautes et de les inviter à découvrir et à acheter mes œuvres. »*
Même s'il est parfois difficile, pour cette jeune mère, de concilier vie professionnelle, vie de famille et vie d'artiste, Thuy ne ménage pas ses efforts pour aller au bout de ce beau projet. Son rêve ? Éditer un livre tiré des aventures de ses drôles d'avatars. Souhaitons qu'il devienne réalité. ■

infos Pour suivre les aventures de Toye et Stryt, rendez-vous sur www.toyeart.fr.

PLU

Dernière étape, le vote

Ouverte le 3 juin dernier, l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) s'est achevée au début du mois de juillet. Avant-dernière étape d'une procédure amorcée en 2011, cette enquête a permis aux habitants, notamment lors des trois rencontres avec le Commissaire-Enquêteur, d'apporter leurs observations sur le projet. Une fois ces remarques consignées, le rapport final est transmis au Maire et le PLU, dans sa version définitive, n'a plus qu'une étape à franchir : l'approbation en conseil municipal.

Service Urbanisme – Jardins de la Mairie, Tél. : 06 60 48 80 20

Les services techniques vous accueillent aux Jardins de la Mairie, av. d'Alsace-Lorraine.

Horaires :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h15-12h30 / 13h30-18h
- mercredi : 9h-12h

Zoom sur les **travaux**

1

Convention tri-partite Commune, Agglomération, Lyonnaise des eaux

Les travaux concernant le secteur 3 (avenue Paul-Vaillant-Couturier, de la rue Lafargue à la rue Germaine-et-Roger-Lefèvre) se poursuivent. La canalisation d'adduction en eau potable (AEP, pour l'alimentation) a été posée. La réfection de la voirie, impactée par le chantier, est en cours.

Des saisonniers très efficaces

Recrutés pour donner « un coup de pouce » à tous les services de la Ville, les saisonniers n'auront pas eu le temps de chômer cet été. Qu'il ait fallu reprendre les peintures des marquages au sol, désherber les massifs et les plates-bandes, nettoyer les trottoirs et les mini-parkings, lazurer les pontons et les garde-corps des bassins de la Coulée verte, traiter les animaux de la bergerie, planter les bacs et les jardinières ou, encore, tailler les haies, les saisonniers intégrés aux services techniques auront été présents sur tous les fronts... Un grand merci à eux, comme à tous les saisonniers !

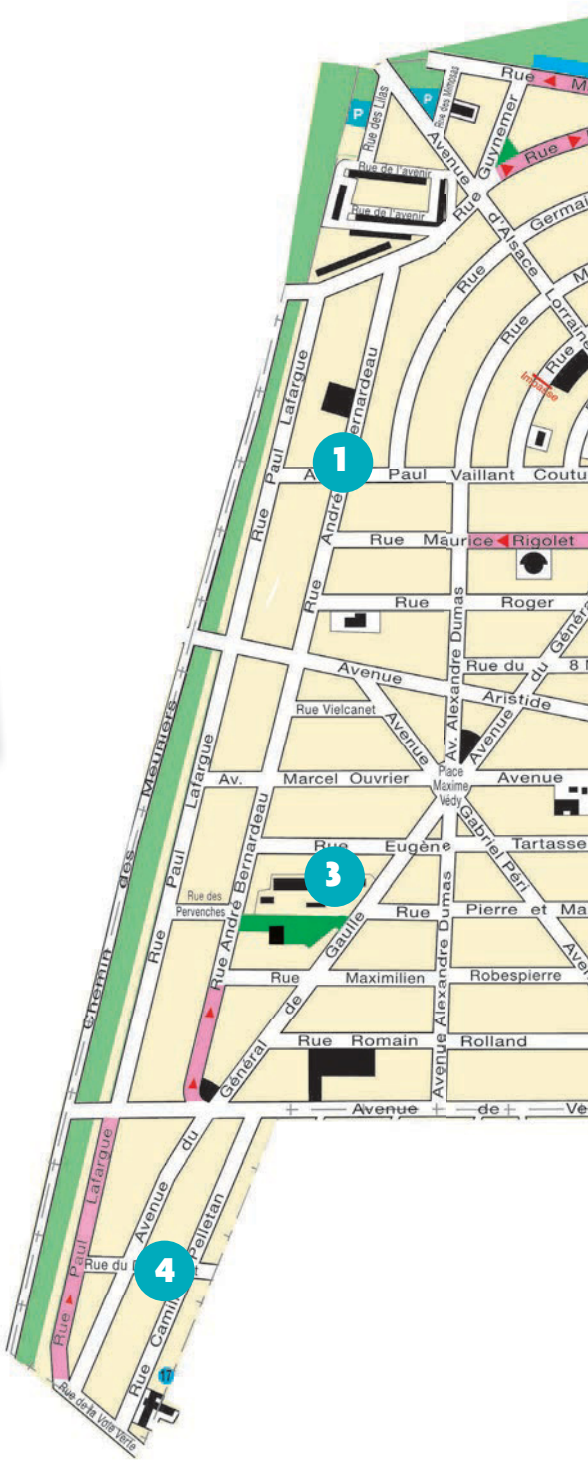

2

École Jules-Ferry

Le 3 juillet dernier, l'école a été équipée de quatre nouveaux Tableaux numériques intéractifs (TNI).

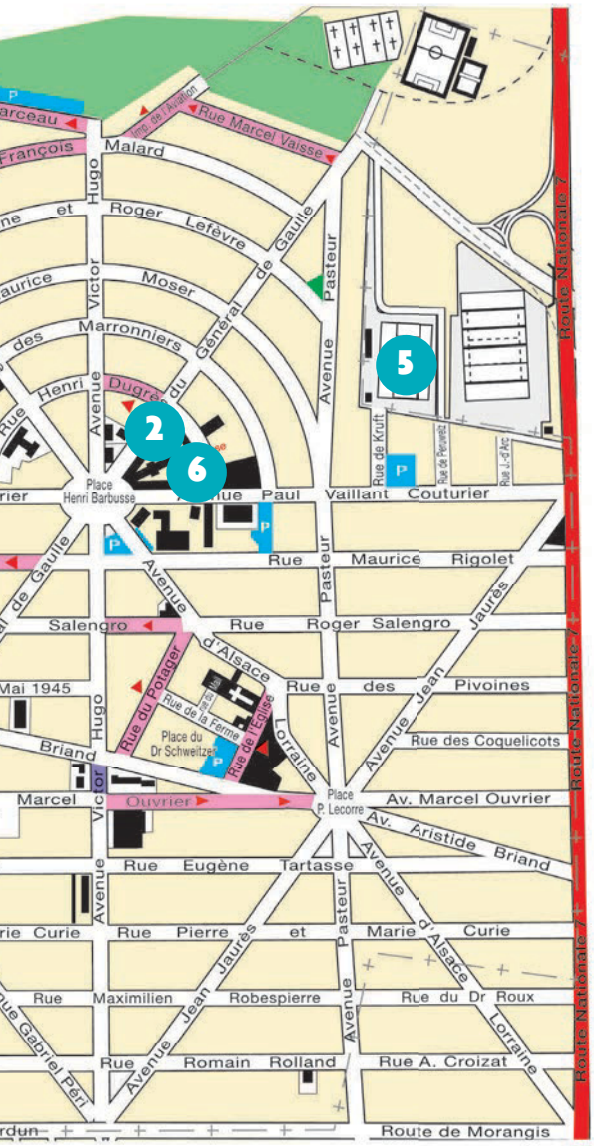

Pôle Petite enfance

6

Le chantier du Pôle Petite enfance entre dans la phase de finition. La pose de l'alimentation électrique a été effectuée par ErDF pour un raccordement prévu à la fin septembre. La pose des revêtements des sols et des faux plafonds est en cours.

Signalisation : de nouveaux panneaux pour Paray

La Communauté d'agglomération installe, à partir de septembre, de nouveaux panneaux de direction pour aider les visiteurs à mieux s'orienter et jalonner les équipements publics. Leur déploiement s'échelonnera jusqu'à la fin de l'année.

3 École Paul-Bert

Cet été, l'intégralité du système de sécurité incendie de l'école a été remplacé.

4 Rue du Docteur-Charcot

Depuis le 19 août, d'importants travaux de réaménagement se déroulent dans la rue Paul Sumien à Athis-Mons. Ces travaux impactent le quartier des Fleurs : une intervention est en effet programmée dans les semaines à venir au carrefour Charcot/Pelletan. Pendant toute la durée des travaux, le stationnement public est interdit mais les accès aux propriétés sont maintenus. La circulation est, par ailleurs, interdite mais réouverte chaque vendredi soir. Une déviation est mise en place.

5 Stade Jean-Bouin

Un des filets pare-ballons du stade a été remplacé en août.

MAXENCE ET LÉA

Deux Paraysiens à **l'école Boulle**

L'un se destine à devenir menuisier en sièges, l'autre se laisse encore le choix entre le design et la mode. L'un est en terminale, l'autre en première. Maxence Badey et Léa Tilliet ont pourtant un point commun : ils étudient tous deux à l'école Boulle, la prestigieuse école d'art parisienne.

Zoom sur... L'école Boulle
L'école Boulle est plus que centenaire : créée en 1886, du nom d'un célèbre ébéniste du temps de Louis XIV, André-Charles Boulle, elle avait dès l'origine pour but de former des professionnels de l'ameublement tels que des ébénistes, des menuisiers en siège, des tapissiers et des sculpteurs sur bois. Aujourd'hui, l'établissement, à la fois école supérieure d'arts appliqués et lycée des métiers d'art, d'architecture intérieure et de design, reçoit environ 900 lycéens et étudiants chaque année. Cette institution parisienne se positionne parmi les plus grandes écoles d'art en France comme en Europe.

Lorsqu'ils ont envoyé leur dossier à l'école Boulle, Léa et Maxence ne s'attendaient pas à faire partie des chanceux à pouvoir intégrer les ateliers de cette grande école d'art parisienne. Il faut dire que l'école attire un grand nombre de candidats : cette année, les portes ouvertes ont ainsi accueilli pas moins de 30 000 curieux. « *Quand j'ai été reçue,* s'étonne encore Léa, *je n'y croyais pas.* » Et, en effet, seuls 10 % des candidats à sa formation ont eu le privilège de devenir « boullistes ». Depuis, carton à dessin sous le bras, nos apprentis artistes se rendent chaque jour dans les locaux de l'école où de longues journées les attendent. Maxence et Léa y partagent leur temps entre matières générales et ateliers artistiques. Au programme : beaucoup de menuiserie pour Maxence et quantité de dessin et d'arts plastiques pour Léa.

Une vocation précoce

« *J'aimais bien tout ce qui était manuel mais je ne me voyais pas du tout dans l'art* » précise Maxence. Les rencontres et la vie le feront vite évoluer : lors de son stage de 3ème chez un ébéniste, Maxence s'initie aux métiers du bois. C'est le coup de foudre. Alors, lorsqu'il visite les ateliers de l'école pour choisir sa spécialité, il n'hésite pas une seconde : ce sera la menuiserie en sièges.

Léa, elle aussi, s'est rapidement éprise d'art. « *Je touche à tout,* explique-t-elle. *Je me suis intéressé très tôt au dessin. Dessiner a toujours été un plaisir pour moi et, après mon admission à Boulle, ça l'est resté.* »

Captivés par leurs études, Léa et Maxence s'épanouissent dans cet environnement où tous les élèves ont le même objectif : trouver un travail où pourra s'exprimer leurs passions. « *On se ressemble tous,* ajoute Léa. *On veut tous la même chose et c'est très motivant.* »

Atteindre l'excellence

« *Il faut s'impliquer,* poursuit Léa, *et, surtout, il faut être bon : les notes doivent suivre car le niveau est très élevé.* » Observer, dessiner, faire le tour des expositions… L'investissement de nos deux lycéens dans leur travail ne s'arrête pas au seuil de leur classe ou de leur atelier, d'autant que les professeurs, de très haut niveau, ne laissent rien passer et poussent les élèves à se dépasser. Mais l'enjeu en vaut la chandelle : très reconnue, l'école Boulle permet à une grande majorité de ses élèves de trouver un travail après l'obtention de leur diplôme. « *À la sortie de l'école, les entreprises nous attendent déjà, ça vaut vraiment le coup* » se réjouit Maxence.

Malgré les exigences que requièrent leurs études, Léa et Maxence ne rateront pas cette chance, leur première ambition étant de profiter à fond de ces années passées au sein de l'établissement. « *D'autres auraient voulu être à notre place,* rappelle Maxence. *On n'a pas le droit de tout gâcher.* » ■

TRIBUNES

Tribune de la Majorité municipale

Le code électoral n'interdit pas la publication d'une tribune par la majorité dans le magazine de la commune dans l'année précédant les élections municipales. Cependant, par strict respect de la loi de janvier 1990 régissant la communication en période électorale, nous avons décidé de ne plus publier de tribune jusqu'en mars 2014.

Liste "Paray nous rassemble 2008"

On ne nous dit pas tout !

Notre Maire, Gaston JANKIEWICZ, a officiellement démissionné de ses fonctions début juillet, de façon brutale et, en contradiction, avec la volonté qu'il avait exprimée, à plusieurs reprises, de mener son mandat jusqu'à son terme.
Pour beaucoup de nos concitoyens, les raisons de ce départ prématuré lors d'un Conseil municipal extraordinaire restent incompréhensibles, et accréditent leur suspicion d'une manoeuvre de succession incontestable à neuf mois des élections municipales.
Comme beaucoup de paraysiens, nous considérons que la majorité répond de moins en moins aux attentes des habitants et se contente d'imposer son contrat municipal sans concertation.
La dernière preuve de cet autoritarisme concerne la mise en application dans un quartier de la ville d'une zone bleue à compter du 1er octobre prochain.
Une fois de plus les résidents et les entreprises concernés n'ont pas été associés à la mise en service de la zone bleue qui va modifier durablement et profondément leur quotidien.
Alors, pourquoi ne pas organiser une réunion de concertation au début du mois de septembre ?
Il n'est jamais trop tard pour bien faire, à moins que M. VEDERE, attache plus d'importance à faire sa promotion, en s'affichant sur toutes les pages des parutions municipales, qu'à défendre l'intérêt des paraysiens.
Toujours fidèles à nos valeurs et aux engagements pris envers vous, nous continuons jour après jour à travailler au seul service de notre ville.
Bonne rentrée,

P. Picard - A. Vaux - B. Parot - J. Sallagoïty
Pour nous contacter :
Courriel : elus.pnr@gmail.com - Mobile : 07 70 12 48 67

Liste "ParayTous Ensemble"

La démission de Gaston Jankiewicz a été surprenante : - aucune information préalable alors que cet évènement aurait dû être préparé notamment en direction de tous les élus - sans faits annonciateurs, l'attitude du maire laissant même penser le contraire. Elle intervient à la fin du mois de juin déjà période de vacances et se situe dans les derniers mois du mandat ce qui n'a plus vraiment de sens.
Les élus PTE ont décidé de ne pas participer à l'élection du nouveau maire. Pour une courte période de transition, cette élection aurait dû être technique, par exemple en proposant le 1er adjoint. La majorité municipale a décidé de soutenir celui qui s'affiche depuis quelque temps comme candidat à ce poste pour les élections municipales de mars 2014. En période de campagne préélectorale, ce choix est critiquable et semble fait pour combler un déficit de charisme et de notoriété.
Cédric Charreire, plus jeune membre du conseil municipal, était étudiant lorsqu'il est devenu élu. Après un parcours d'études réussi, il s'est rapidement inséré dans le monde de l'entreprise. Cela lui a permis de construire un projet de vie qui l'a conduit à quitter Paray et à démissionner du conseil municipal. Cédric s'est caractérisé par la sincérité et l'enthousiasme de son engagement local. Il manquera à Paray. Andrée Loreaux, paraysienne de longue date et impliquée dans la vie associative, a accepté de le remplacer.
Septembre mois de la rentrée, c'est le cas pour les associations qui relancent leurs activités et leurs adhésions. Il est regrettable que notre demande de rendre annuelle la fête des associations n'ait pas été écoutée car c'est un moyen utile pour qu'elles se développent.

Marc Sagetat : eluspte@gmail.com ou écrire au 53, rue M. Robespierre.

Sécurité

Deux arrêtés pour assurer **votre tranquillité**

Suite aux nombreuses incivilités et aux importantes dégradations constatées dans le jardin de la mairie comme au parc de la Vanne, la Ville a souhaité agir rapidement. Aujourd'hui, afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des riverains et des promeneurs, deux arrêtés viennent réglementer les accès à ces espaces verts.

Rétablir un peu de calme, voilà qui ne déplaira pas aux riverains de l'aire de la Vanne. C'est chose faite depuis juillet : un arrêté du maire limite aujourd'hui les accès et les horaires de ce grand terrain si prisé des Paraysiens pour leurs moments de détente. Ouverte de 8h à 22h30, l'aire de jeux n'est plus désormais accessible en dehors de ces horaires, un gardien se chargeant de les faire respecter.
Afin de lutter contre les nuisances sonores régulièrement occasionnées par les véhicules motorisés pénétrant dans l'enceinte de la Vanne, il est par ailleurs interdit d'y circuler en voiture, scooter, moto ou cyclomoteur.

Un jardin à préserver

Plus récemment, afin de renforcer la sécurité du centre ville et de mettre un terme aux incivilités (dégradations, saleté générale, restes alimentaires...), un second arrêté est venu limiter l'accès au jardin de la mairie. Ce dernier est dorénavant ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et fermé les soirs et les week-ends. Seuls ne peuvent déroger à ces règles, pour nécessité de service, que les employés municipaux ou les entreprises qui, mandatées par la Ville, sont amenées à intervenir sur le site.
« *Je tiens à souligner que la Police municipale sera particulièrement vigilante au respect de cet arrêté lors de ses rondes et qu'aucun écart ne sera admis. Les incivilités répétées ne sont plus tolérables et cet arrêté permettra d'apporter une réponse ferme à ce problème* » précise le maire, M. Alain Védère.

Question à la Mairie

Je passe régulièrement devant l'ancienne boulangerie, en face de l'école Victor-Hugo. J'ai ainsi constaté qu'elle présente un aspect bien triste et qu'elle semble négligée. Est-il prévu d'intervenir sur le bâtiment ?

Rassurez-vous, le bâtiment de l'ancienne boulangerie, vide pendant de longues années, reprend vie ! Récemment reprise par un commerçant, la boutique a déjà fait l'objet de rénovations internes et de quelques aménagements externes - tels que la pose de cheminées d'évacuation des fumées - afin d'accueillir une nouvelle activité de production de pâtisseries. La Mairie, déjà consciente du problème, a depuis longtemps signalé l'état du local auprès de son propriétaire, la société SOFILOGIS, et vient, fin mai, de lui délivrer une autorisation pour effectuer des travaux. Le bailleur prévoit ainsi d'effectuer le ravalement intégral de la boutique et de l'immeuble attenant.

Vos élus vous reçoivent : n'hésitez pas à les contacter

Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à toutes vos questions, vous aider dans des situations difficiles, échanger avec vous. Pour cela, un geste simple, contactez l'accueil de la Mairie au 01 69 38 79 83.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 24 septembre, à 19h, à l'hôtel de ville.

Les horaires de votre mairie

Les services d'accueil de l'Espace Éric-Tabarly sont à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h et les samedis de 9h à 12h.

Votre site à vivre !

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr.

Facebook

Rejoignez-nous sur Facebook : Mairie Paray-Vieille-Poste.

ASSOCIATIONS

Le super loto des Amis des jumelages

Samedi 12 octobre prochain à partir de 19 h, l'association des Amis des jumelages de Paray vous propose de participer à son super loto. Venez nombreux, en salle René-Cassin, profiter de ce moment festif où vous pourrez gagner de nombreux lots. Si vous avez faim ou soif, rendez-vous à la buvette : boissons, sandwichs et pâtisseries seront à votre disposition.

infos
Renseignements
au 01 60 48 12 42 ou 06 80 18 32 05
Salle René Cassin,
38, avenue Victor-Hugo à Paray
http://lesamisdesjumelages.asso-web.com

La GR PARAY

L'association de gymnastique rythmique de Paray vous souhaite une bonne rentrée. Nous vous donnons rendez-vous sur notre nouveau site www.gr-paray.fr : toutes les informations sur le fonctionnement du club y sont indiquées.

GAZ TECHNIC
Ferroli
Saunier Duval
FRISQUET
CHAPPÉE
Chaffoteaux
e.l.m.leblanc
De Dietrich
PARTENAIRE DolceVita
• Ramonage
• Dépannage
• Contrat d'entretien
• Remplacement de chaudière
CHAUDIÈRE À GAZ
01 60 48 12 12
SARL capital 7.500 € - RCS EVRY 483 039 939 - N° TVA FR 66 483 039 939 - APE 4322 A

Sophrologue
Master Caycédien
Fabienne Adrian-Savary
9, avenue Jean-Jaurès - 91 550 Paray-Vieille-Poste
01 69 38 12 17
Consultation sur rendez-vous
Accompagnement groupe / individuel
Entreprise et lycée
www.sophrologie-votrebienetre.com

BC2E DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Frédéric BABIN
90, rue Roger Salengro
91150 Paray Vieille Poste
Port. : 06 62 20 60 15
frederic.babin@bc2e.com
Des Diagnostics Efficaces et Rapides
PLOMB - ÉLECTRICITÉ - GAZ - AMIANTE - DPE - ERNT - CARREZ - TERMITE
SERVICE • COMPÉTENCE • DISPONIBILITÉ • RÉACTIVITÉ
Membre de la Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier

Paray-Rando, une association « qui dynamise » !

La randonnée est une activité saine et conviviale, accessible à tous et ne nécessitant pas de compétences sportives particulières. Elle se pratique dans un environnement qui nous est familier avec des personnes curieuses et soucieuses de préserver la nature et de découvrir les magnifiques paysages français ou, même, parfois de nos voisins européens (nous sommes allés au Tyrol en juin).

Notre club est bien structuré avec la présence de 4 animateurs brevetés, qui organisent de multiples sorties, notamment chaque mardi matin (sauf vacances scolaires) où c'est le plus souvent la forêt de Sénart qui nous accueille pour une randonnée de 8/9 km durant 2 heures. Le transport est généralement assuré par le car que la Municipalité met gracieusement à notre disposition. Lorsque le car n'est pas disponible, nous marchons 3h (environ 11 km) au départ de Paray, avec divers parcours.

D'autres randonnées sont également organisées, notamment un dimanche sur deux (20/22 km, parfois un peu plus) et un jeudi un mois sur deux (18/20 km), en journées complètes avec pique-nique, avec, pour environ la moitié de ces sorties, la possibilité de ne faire qu'une demie journée.

Une sortie d'une demie journée le vendredi après-midi (10/12 km) est aussi proposée, un mois sur deux en alternance avec les jeudis.

Pour ces randonnées, nous utilisons en général nos voitures personnelles en se regroupant, parfois les transports en commun.

Nous assurons également la distribution du journal d'information municipal.

Nous vous invitons à venir faire un essai sur une sortie de votre choix sans engagement.

Le programme des activités de septembre 2013 est déjà à votre disposition. Celui d'octobre 2013 à mars 2014 sera disponible la 2ème quinzaine de septembre.

Nous sommes aussi en mesure de vous donner toutes les informations nécessaires le mardi après-midi de 15h à 17h au 1er étage, bureau 6 à l'Espace Éric Tabarly, 75 avenue Paul-Vaillant-Couturier à Paray.

Vous pouvez retrouver ces programmes sur notre site Internet www.paray-rando.com, avec de nombreuses autres informations sur notre association et ses activités, ou obtenir des renseignements en appelant le 06 10 60 82 95.

Crédit photo : Djamila Calin

Quelques week-ends prolongés et/ou semaines sont également proposés chaque année. Au programme :

- Week-end du 9 au 11 novembre 2013 : Séjour de 3 jours à Pouilly en Auxois,
- Week-end de pâques à Reims du 19 au 21 avril 2014,
- Séjour à Cussac, dans le Parc National Régional Périgord Limousin, du 18 au 24 mai 2014.

Le descriptif de ces séjours est à votre disposition sur notre site Internet et au bureau le jour de permanence. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre Association.

Par ailleurs, Paray-Rando fêtera ses 30 ans d'existence en 2014, à cette occasion une exposition sera réalisée relatant ces longues années. C'est pour cette raison que nous demandons aux anciens randonneurs qui n'auraient pu être joints par téléphone de se faire connaître auprès de notre club afin de les inscrire sur notre fichier. ■

Offrez à votre maison, un nouvel horizon
Menuiseries PVC
www.tpf-menuiserie.com
01 69 38 89 57
Fenêtres - Portes - Portes de garage - Portails - Clotures - Volets - Volets roulants

TECHNIQUE POSE FERMETURE

01 69 38 89 57

www.tpf-menuiserie.com

Fenêtres - Portes - Portes de garage - Portails - Clôtures - Volets - Volets roulants

17 avenue de Fontainebleau 91550 PARAY VIEILLE POSTE

deceuninck pvc sans plomb | recyclage pvc | NF CSTB | Menuiseries PVC CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED | Aco'therm | AFAQ ISO 9001 VERSION 2000 | CEKAL LA CERTIFICATION DES VITRAGES | QUALITÉ PVC GARANTIE | C'est bon pour ma donne

Les Halles de Paray

94 Av. de Verdun 01 60 48 39 55 | 88 Av. de Verdun 01 69 45 55 94

fruits légumes épicerie crèmerie boucherie boulangerie poissonnerie fromages à la coupe

BRAVO IMMO

33, bd de Fontainebleau - RN7
91550 Paray-Vieille-Poste

01 69 38 99 33

bravoimmo@wanadoo.fr

Ouvert tous les jours (sauf dimanche)

www.bravo-immo.fr

2 Nous A Vous

Sophie et Virginie à votre service...

01 69 38 90 78 - 06 58 82 09 99

www.2nousAvous.fr contact@2nousavous.fr

Services aux Particuliers à domicile

145 Ter Avenue de Morangis
91200 Athis-Mons

Repassage | Ménage | Garde d'enfants de + de 3 ans | Bricolage | Courses à domicile | Jardinage | Assistance informatique | Soutien scolaire

- 50 % Défiscalisation du montant de vos factures déductibles de vos impôts

SAP Services à la personne

MARC EIERMANN

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ALARME - VIDÉO SURVEILLANCE

Mise en Conformité
Automatisation Portail
Rénovation Installation
Câblage Réseau

71, rue des Marronniers
91550 Paray-Vieille-Poste
Tél : 01.69.38.82.86
Fax : 01.69.38.82.12
electricite@eiermann.fr

www.eiermann.fr

Beauty concept
Homme & Femme
Bronzage UV
Haut de Gamme
Bar à Sourire
Produits Made In France
Soin anti-âge
Photo-rajeunissement
see SUN
le soleil à la carte
Face aux Halles de Paray
SEE U SUN - 75, avenue de Morangis - 91200 Athis-Mons - 01 69 72 74 39

État-civil

Bienvenue à

Noëlly Loties le 28/06/2013
Raphaël Rodolphe le 09/07/2013
Adàn Bravo le 13/07/2013
Lénaëlle Viard le 16/07/2013
Imène Fellah le 27/07/2013
Elias Blanchedent le 07/08/2013
Ruben Dos Santos le 12/08/2013
Fadel Mahdad le 18/08/2013

Félicitations à

Ludovic Teixera Costa et Nelly Goncalves le 05/07/2013
Laurent Halbert et Aïcha Raveloarimanana le 08/07/2013
Mickaël Philippe et Jessica Coq le 20/07/2013
Éric Filangi et Océane Boibeleau le 27/07/2013
Thierry Jan et Julie Lapkoff le 23/08/2013

Ils nous ont quittés

Gautier vve Leclézio Thérèse le 17/06/2013
Terki Farid le 29/06/2013
Berthomier Michel le 15/07/2013
Fadiga ép. Sissoko Diada le 16/07/2013
Marzouki Arij le 17/07/2013
Magaud Jean-Paul le 20/07/2013
Gaber ép. Sawirs Amal le 22/07/2013
Le Huérou ép. Gorza Anne le 29/07/2013
Garcia vve Fournier Rosalie le 11/08/2013
Colera Fraga vve Arques Barrufet Manuela le 12/08/2013
Gorza Ersilio le 13/08/2013

Huissiers de justice

Des permanences d'huissiers se tiennent à Évry tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires. Les entretiens se font sur rendez-vous uniquement. Les prochaines permanences auront lieu à Évry les 12, 19 et 26 septembre et le 3 octobre (rue René-Cassin). Les lundis, mardis et jeudis matin, de 9h à 12h, vous pouvez joindre le secrétariat au numéro suivant : 01 69 36 36 37.

Permanence de la députée

Eva Sas, députée de la 7e circonscription de l'Essonne, assurera une permanence à l'hôtel de ville le vendredi 20 septembre, de 10h30 à 12h30.

Permanence des impôts

Un contrôleur des impôts est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Il tiendra une permanence le jeudi 19 septembre, de 14h à 16h, et le jeudi 3 octobre, de 9h à 11h, à l'Espace Éric-Tabarly. N'hésitez pas à le solliciter.

Pharmacies de garde

Dimanche 8 septembre
Pharmacie Desroches et Moraud
76, rue Voie-Verte
à Athis-Mons

Dimanche 15 septembre
Pharmacie Houssack
68, av. de la Cour-de-France
à Juvisy

Dimanche 22 septembre
Pharmacie Antony
6, rue des Rossays
à Savigny

Dimanche 29 septembre
Pharmacie Germe
72/74, chemin des Plantes
à Athis-Mons

En cas d'urgence, contacter le commissariat de Police d'Athis-Mons pour connaître la pharmacie de garde de nuit
Tél. : 01 69 84 23 70

Fermeture Multi-accueil L'Envol et du RAM

Afin que vous puissiez prendre vos dispositions dès à présent, nous vous informons que le Multi-accueil L'Envol et le RAM seront fermés du 24 décembre à 16h jusqu'au 1er janvier inclus.

Marché de Contin

Les commerçants du marché vous accueillent les mercredis et samedis matin de 8h à 13h.
Renseignements au 01 69 02 08 00

Numéros d'urgence

Police municipale
01 60 48 80 10
Patrouille
06 17 18 55 54
Commissariat d'Athis-Mons
01 69 84 23 70
Urgences : 17
Centre de secours des Sapeurs-Pompiers
01 69 38 42 90
Urgences : 18
SAMU de l'Essonne
01 69 13 60 00
Urgences : 15
Appel d'urgence universel (accessible à partir des portables)
112
Centre antipoison Paris et Île-de-France
01 40 05 48 48
01 40 37 04 04
SOS Médecins
08 26 88 91 91
Médecin de garde
01 69 84 23 70
(Commissariat)
Pharmacie de garde
(pour la nuit)
01 69 84 23 70
(Commissariat)
Maison médicale de garde
Hôpital public de Juvisy
9, rue Camille-Flammarion
15 / 01 69 54 27 00
Urgences dentaires
(dimanches et jours fériés)
01 69 21 20 44
Urgences EDF
0 969 321 515
Sécurité Gaz GrDF
0 969 324 324
Urgences Lyonnaise des Eaux
0 810 883 883
Hébergement d'urgence
115
Centre d'opposition national carte bancaire
0 892 705 705
Chéquier
0 892 68 32 08
Urgences vétérinaires
01 69 79 03 81

Paray Vieille Poste

INSCRIPTIONS

Enseignements artistiques, sportifs, et associations

Samedi 14 septembre
de 14h à 18h

Espace Éric-Tabarly